



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2020-20

ÉLECTION DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'Éducation, et notamment son article D741-9 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques ;
Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;
Vu l'arrêté n°2020-17 du 15 octobre 2020 relatif à l'élection des usagers au conseil d'administration ;

ARRÊTE

Article 1 : Les élections concernant les usagers au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Lyon (IEP) initialement prévues le Jeudi 12 novembre 2020 **sont reportées.**

Article 2 : L'arrêté n°2020-17 précité est abrogé.

Article 3 : La Directrice générale des Services de l'IEP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 6 novembre 2020

Le Directeur

Renaud PAYRE

